



LA PAGE D'INFOS DE LA CGT TRESOR DE L'YONNE N° spécial de rentrée 2006

Secrétaire Alain GUYADER tél : 03 86 64 99 05 ou 06 32 07 36 03
e-mail : a.guyader@wanadoo.fr

Sécurité de l'emploi, pouvoir d'achat : les agents ne laisseront pas l'état s'endormir sur sa copie !

Les agents se sentent, à juste titre, de plus en plus méprisés ! :

Importantes baisses de pouvoir d'achat (voir étude page 4), revendications salariales qui n'aboutissent pas, ministres qui n'entendent pas l'ensemble de leurs exigences...

Il ne faudra pas compter sur la CGT pour les appeler à se résigner !

Les orientations décidées sont mauvaises et doivent être combattues:

- une prime de 350 euros aux 3000 premiers agents victimes d'Hélios vient aggraver le ressentiment . Faudra t-il demain exercer la bonne activité et au bon moment pour pouvoir bénéficier d'un supplément sur la fiche de paie ? Il semblerait que ce soit le cas !

Les agents n'attendent pas à être dédommagés face aux problèmes rencontrés dans la mise en œuvre des réformes. Dans le cas d'Hélios, ils attendent des solutions concrètes et efficaces pour que l'application fonctionne enfin et que les anomalies et les retards engendrés soient résolus.

La distribution de récompenses ciblées qui exclut une grande partie des personnels qui n'a pas démerité, n'est pas une réponse sérieuse à l'absence de véritables négociations sur la revalorisation des salaires .

Dans le département 34 collègues de 5 postes plus les deux tuteurs et 3 agents de l'ERD sont bénéficiaires de cette prime modulée en fonction du temps de travail ou des jours d'intervention pour l'ERD.

- les ministres, les directions demandent toujours plus aux agents pour la réussite des réformes imposées qui se succèdent les unes après les autres.
- les suppressions massives d'emplois ont des effets désastreux et accélèrent la dégradation des conditions de travail, elles mettent en péril la qualité du service public rendu.
- le transfert des Domaines à la DGCP fragilise le devenir de l'ensemble des missions des Domaines et rien aujourd'hui ne permet d'en garantir la pérennité.

A moins de 6 mois du transfert des domaines, les agents ne peuvent qu'être inquiets quant au peu de garanties qui leur sont présentées tant sur le devenir de la mission que sur leur avenir professionnel au sein de notre réseau.

- la réforme de la notation qui n'en finit pas de dévoiler ses méfaits sur les carrières , les avancementsavec sa mini réforme (obtenue grâce aux différentes initiatives et recours) visant à calmer le jeu avec l'introduction du +0.01 n'a pas suffi à supprimer les inquiétudes, les mécontentements et les oppositions .

Les CAP locales ont révélées de nombreux dysfonctionnements (déclassement d'agents , exclusion pour des raisons diverses ...) et les CAP centrales du 11 octobre pour la catégorie B et du 12 octobre pour la catégorie C vont avoir bien du mal Statuer sur tout cela.

Les joies de la sous-traitance.....

Dernièrement, les agents travaillant sur le communal d'une trésorerie de la Loire-Atlantique ont eu la surprise de voir apparaître, dans l'application RCT, parmi leurs titres de recette d'une de leurs communes une série de plus de 5000 titres appartenant à une commune de l'Essonne, commune qui n'est pas gérée par le DIE qui gère RCT pour la Loire-Atlantique.

La première commune a donc fait intervenir le DIE dont elle dépendait. Après recherche, il s'est avéré que l'envoi de ces données avait été fait par un autre poste de la Loire-Atlantique dont une des communes qu'il gère a changé de prestataire. Ce dernier, pour faire des tests s'est servi des données de la commune de la Région Parisienne dont il est également le prestataire. Sans prévenir le DI gérant RCT pour la Loire-Atlantique, il a envoyé ces données.

Celles-ci étant correctes et ayant un numéro de collectivité connu dans la base gérée, elles ont été intégrées dans la collectivité ayant ce numéro.

Résultat de l'opération :

- le DIE a dû supprimer ces titres de sa base avec tous les risques inhérents,
- des informations confidentielles ont été mises à disposition de personnes n'ayant pas à les connaître.

Cette péripétie nous amène à nous poser les questions suivantes :

Quelles garanties avons-nous que ce prestataire n'a pas divulgué des informations confidentielles hors du Service Public ?

Peut-on être certain qu'un jour des données confidentielles sur des citoyens français ne se retrouveront pas à l'autre bout de la planète ?

180 points de NBI pour certains, 1 point d'indice pour les autres...
--

Pendant qu'on nous accorde généreusement un point d'indice au 1er novembre 2006, nos chers édiles continuent de s'octroyer jusqu'à 180 points de NBI par mois.

Vous trouverez la liste des gagnants en lisant l'arrêté du 8 juin 2006 paru au journal officiel du 07 juillet.

La listes des gagnants donne notamment :

fonction	points d'indice	gain annuel en euros	gain annuel en francs
Sec Gen du ministère	180	9716,31	63734,82
Directeur Gen DGCP	180	9716,31	63734,82
DG IGPDE	120	6477,54	42489,88
Direct IGPDE	90	4858,16	31867,41
Chef de service DGCP	125	6747,44	44260,29
SS Dir Ressources humaines	90	4858,16	31867,41
Directeur Copernic	120	6477,54	42489,88
DRCE Bretagne	70	3778,57	24785,76
Directeur de projet DGCP	80	4318,36	28326,58
VOUS	0	0	0

Au total, les bénéficiaires de cette NBI mensuelle sont au nombre de 509 (cela va du directeur départemental de la DGCCRF au secrétaire général du MINEFI) .

Près de 50 000 points (49 675 pour être précis) seront alloués chaque mois à ces 509 édiles (596 100 par an), la valeur brute du point d'indice étant de 4,49 euros au 1er juillet, cela représente une somme totale annuelle de **2 676 489 euros par an** .

Dans le même temps le SMIC est augmenté de 1.68 euros par jour pour les 3 millions de smicards qui touchent moins de 1000 euros net par mois .

Comment vivre dignement avec 986 euros par mois quand les prix flambent (carburant, énergie , loyer ...) .

La CGT revendique 1500 euros brut par mois .

L'évolution du SMIC concerne aussi les fonctionnaires

(Valeurs au 1er juillet)

Tableau n°2	1986	1996	2006
Prix INSEE (base déc 1985)	-	+ 30,3 %	+ 49,8 %
SMIC horaire brut en € évolution	4,10 0	5,78 + 40,98 %	8,27 + 101,71 %
SMIC mensuel horaires semaine brut en € évolution	(39 heures) 693,52 0	(39 heures) 976,64 + 40,82 %	(35 heures) 1254,28 + 80,86 %
POINT FP valeur en € évolution	3,357 0	4,096 + 22,01 %	4,498 + 33,99 %
MINIMUM FP Indice Majoré Mini mensuel en € évolution	217 728,47 0	233 954,37 + 31,01%	279 1254,94 + 72,27 %
écart sur le SMIC	+ 5,04 %	- 2,29 %	+ 0,05 %

- le SMIC horaire a doublé en 20 ans, deux fois plus vite que les prix , grâce à la pression syndicale et aux coups de pouce obtenus

- mais progression réduite avec le passage de 39 à 35h

- évolution plus réduite du minimum fonction publique

- perte de la valeur du point d'indice +34% alors que les prix ont augmentés de 50%.

Tableau 3			
Cat C Ech 4 1er éch			
Indice majoré	237	243	279
valeur en €	795,61	995,33	1254,94
évolution	0	+ 25,10 %	+ 57,73 %
écart sur le SMIC	+ 14,72 %	+ 1,88 %	+ 0,05 %
Cat B 1er grade 1er éch			
Indice majoré	256	282	290
valeur en €	859,39	1155,07	1304,42
évolution en %	0	+ 34,41 %	+ 51,78 %
écart sur le SMIC en %	+ 23,92 %	+ 18,27 %	+ 4,00 %
Cat A 1er grade 1er éch			
Indice majoré	337	343	348
valeur en €	1131,31	1404,93	1565,30
évolution en %	0	+ 24,19 %	+ 38,36 %
écart sur le SMIC en %	+ 63,13 %	+ 43,85 %	+ 24,80 %

- pour la catégorie C on passe de 15% au dessus du SMIC à +0.05%.

- de +24%, le début de la catégorie B passe à +4% . Le traitement indiciaire a gagné 2% en 20 ans par rapport aux prix.

- de +63% , le début de la catégorie A passe à +25%. Le traitement indiciaire progresse de 39% contre +50% pour les prix.

Faites vos comptes ,

Voyez ci-dessous l'évolution de 1999 à 2004 du CAC 40:

Moyenne des 12 plus hauts salaires des dirigeants du CAC 40			
1999	774 000 €		59 fois le SMIC
2004	3 235 000 €	+ 318 %	221 fois le SMIC

C.H.S de l'YONNE du 30 Juin 2006

Ordre du jour du deuxième CHS de l'année 2006 :

- Questionnaire sur l'évolution des risques 2005 et leur prévention
- Situation des travaux sur les sites
- Programme de prévention 2006
- Budget 2006
- Questions diverses

Ce CHS fait suite aux travaux du groupe de travail préparatoire du 12 Mai qui avait à l'ordre du jour :

- Le questionnaire pour l'année 2005
- La préparation du budget 2006

A noter que, dès le début de la réunion, nous avons dû demander une suspension de séance afin d'étudier les documents remis sur table correspondant à de nouveaux devis.

Dans son intervention liminaire, la CGT a souhaité obtenir des devis plus en rapport avec les axes du programme de prévention et se doter de méthodes de travail permettant d'examiner les éléments en amont.

Nous avons souligné les difficultés de remontées (et d'annotation) des registres avec la nécessaire réponse de l'administration et du CHS via le secrétaire-animateur.

Nous avons rappelé la procédure en matière d'ergonomie, chaque projet devant remonter à l'ergonome du ministère (la CP ayant financée seule un projet de 10.000 euros sans en référer à personne !).

D'autre part, nous avons rappelé que l'inspecteur hygiène et sécurité (IHS) ainsi que le médecin de prévention devaient être saisis en amont des projets d'aménagement ou de reconstruction.

Comme cela est prévu dans les textes, nous souhaitons disposer des circonstances des accidents de travail et maladies professionnelles afin d'en étudier les causes et d'agir si besoin.

Il a, par ailleurs, été fait état des déclarations de la CGT au CHSM et des décisions prises (cf site finances CGT/CHSM/lettre 33).

Quant au dispositif des agents victimes d'agressions ayant fait l'objet d'une diffusion aux agents, un groupe de travail CHS/CDAS en rediscutera prochainement.

On sait combien sont dégradées les conditions de travail des personnels en lien avec les restructurations en cours .

La Présidente, suite à la suspension de séance, a repris les termes du programme de prévention à savoir la mise à disposition des documents aux membres du CHS 15 jours avant la réunion et tenue d'un groupe de travail préparatoire.

Une note aux administrations après avis des organisations syndicales sera envoyée aux directions.

Pour ce qui est du questionnaire :

Étudié et complété en groupe de travail, il n'appelait pas de commentaires particuliers mais nous a donné l'occasion de cerner quelques points :

- ainsi de la nécessité de visites sur les sites par le médecin de prévention et de discuter avec lui de ses possibilités en la matière car il faut, parallèlement, assurer les visites médicales.
- assurer le suivi des remarques contenues dans les rapports de visite de l'IHS
- avoir des réponses sur les registres
- avoir des ACMO suppléants et les chefs de services locaux quand ces services sont régionaux (Douanes, DRIRE, DIRCOFI)
- donner les éléments qui doivent figurer dans le document technique amiante avec tableau récapitulatif pour le prochain CHS.

Suivi des travaux sur les sites

A la DGCP : les différents sites ont été passés en revue :

- à la TG : les travaux se poursuivent afin d'accueillir les agents des domaines.
- pour Auxerre : les travaux avancent selon les délais prévus soit fin Novembre 2006.
- à Tonnerre (hôtel des finances) : les travaux pour l'accueil commun sont en cours mais les entreprises ont pris du retard.
Le plan de prévention a été fourni mais encore faut il en obtenir le respect...
On pourrait avoir une fin des travaux au 31.7 mais cela semble mal parti !
- à Chablis : les travaux sont en cours à l'étage supérieur.
- Pont sur Yonne : travaux en cours, visite de l'IHS suite à demande de la CGT
- Courson : la DPMA a demandé un diagnostic solidité archives.
- courriers aux maires pour Toucy et l'Isle sur Serein

Pour la CGT, il est intéressant est que la situation des travaux figure à l'ordre du jour de chaque réunion du CHS.

Il nous faut aussi avoir l'avis de l'IHS en temps et en heure.

L'administration précise que les travaux pour l'hôtel des finances de Joigny sont pilotés par l'administration centrale d'où attente de sa réponse.

A la DGI : relogement de la DIRCOFI (brigade inter régionale de contrôle fiscal) prévu à la DSF dans les anciens appartements du concierge et la cellule micro informatique.

Feu vert donné par la centrale avec demande d'avis IHS et médecin de prévention.

Centre des impôts d'Auxerre : réfection de la voirie fin Juin/début Juillet mais il n'avait pas été réfléchi au changement d'accès pour les agents (avant au lieu de l'arrière du bâtiment.. !

A la DRIRE : pas de travaux importants.

Aux DOUANES : déménagement des services sur Monéteau fait avec visite à la clé par le CHS le 31 Mai qui a permis de pointer un certain nombre de problèmes dont plusieurs ont été solutionnés (problèmes de ventilation des locaux, branchements électriques, stationnement des véhicules, accès handicapé).

Pour la CGT, comme indiqué lors du dernier CHS, il est dommage que les agents n'aient pas été consultés, cela aurait pu éviter quelques désagréments.

Aux SERVICES SOCIAUX : leur relogement est en cours et nous avons demandé une visite des locaux – début septembre - car un certain nombre de points soulignés par le rapport de l'IHS ne semblent pas être pris en compte (en particulier questions de stationnement).
On aurait pu prendre le temps de la réflexion et éviter des imperfections qui, nous l'espérons, seront résolues d'ici notre visite !

Autre point à l'ordre du jour : le programme de prévention 2006

Nous reverrons ce point lors du prochain CHS car nous n'avons pas pu en établir le suivi.

Budget 2006 :

Un débat a suivi sur les nouveaux devis présentés lors de la séance.

La prise en charge des devis suivants a été retenue :

DOUANES : extincteurs pour les nouveaux locaux : 1260,78 euros

DGCP : travaux d'aménagement de l'accès trésorerie établissement hospitalier : 305,70€

Extincteurs (TG) : 824,59€

Stores (TG/l'Isle sur serein/Joigny) : 1152,19€

Siège ergonomique (TG) : 269,78€

DGI : stores sur HDI Sens : 6771,32€

Rampe accès handicapé HDI Avallon : 436,54€

Extincteurs (divers sites) : 2641,37€

DGCCRE : rien

Prochain GT du CHS : le 5 Septembre et le CHS : le 17 octobre
--

UTILISEZ le Cahier Hygiène et Sécurité pour formuler vos demandes.

Pour la Fédération des Finances :

**B. PICARD (titulaire CGT CDI Auxerre)
A.GUYADER (titulaire CGT Trésor)
P.DUPUIS (suppléant CGT CDIF Auxerre)
D.BOURIGAULT(suppléant CGT Douanes)**

LA SECTION ORGANISERA SON ASSEMBLEE ANNUELLE LE 3 OCTOBRE 2006.

Prenez contact avec la CGT si vous souhaitez y participer

HEURE MENSUELLE D'INFORMATION

La CGT organise une heure mensuelle d'information (HMI) en direction des agents de la Trésorerie d'Auxerre Banlieue au sujet de leur éventuel transfert dans les nouveaux locaux rue du Pont à Auxerre au 1^{er} janvier 2007.
Elle ne manquera pas de vous en faire un compte rendu.

INFOS GESTION

- **mercredi 20 septembre:** CAP centrale B – mutations au 1/1/07
- **mercredi 20 septembre:** CAP centrale AST– mutations au 1/1/07
- **jeudi 21 septembre:** CAP centrale C - mutations au 1/1/07
- **vendredi 22 septembre:** réunion DGCP sur la réforme des mutations.
- **lundi 9 octobre:** réunion DGCP sur la réforme des mutations.
- **mercredi 11 octobre:** CAP centrale B – liste d'aptitude à contrôleur et tableaux d'avancement à C1 et CP
- **jeudi 12 octobre:** CAP centrale C – tableaux d'avancement à ARP2 et ARP1

Vous pouvez consulter le site internet local de la section CGT Trésor de l'Yonne : taper <http://www.tresor.cgt.fr/89>

BULLETIN D'ADHESION



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT
Alors, je me syndique...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

déclare adhérer au Syndicat National du Trésor CGT.

Signature :